



REVENDEICATION DE TRANSPARENCE AUX DIRIGEANTS DE LA REFONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR SUR DES PROBLÉMATIQUES CRUCIAUX ACTUELS

Tous les contrats signés à Abu Dhabi, Renforcement des droits fonciers des habitants des îles du Nord, Zone franche touristique internationale, Accueil de migrants expulsés des Etats-Unis ?..

Résumé

La revendication de transparence auprès des hauts-dirigeants concerne principalement deux sujets que le Président de la Refondation avait évoqué rapidement en répondant aux journalistes le 15 janvier 2026 : **la liste de tous les contrats signés à Abu Dhabi** incluant ceux relatifs au Tourisme, avec les précisions sur l'identification et les engagements des parties, ainsi que **l'accueil de migrants expulsés des Etats-Unis**, dont le Président a confirmé l'existence de la demande ce jour-là.

Concernant le **Tourisme**, une demande de clarification porte sur 3 autres points : A **Nosy Sakatia**, quand la distribution de titres fonciers aux habitants sera-t-elle organisée car les opérations sur le terrain sont terminées ? Pour **Nosy Mitsio**, quel agenda prévoient les décideurs car même le retour des dossiers de tous les habitants aux services fonciers réclamé depuis des années n'est pas encore effectif, alors que divers allers et venues inquiètent les habitants ? De nouvelles interrogations sont ensuite formulées à propos de la **Zone Franche Internationale Touristique** en collaboration avec les Emirats Arabes Unis, annoncée par un Conseil des Ministres du régime Rajoelina.

Quant à la **demande de l'administration américaine de recevoir des migrants expulsés des Etats-Unis**, quelques personnes interrogées nous ont appris de manière plutôt évasive qu'une réponse négative avait été donnée. Nous penchons aussi pour un refus de la demande mais revendiquons une transparence sur la proposition, une inclusion de l'opinion publique malagasy dans le débat et la transmission d'une réponse officielle soutenue par les citoyens. L'un des objectifs de cette démarche étant de ne pas voir revenir la sollicitation ni devoir être obligés d'accepter sous une pression quelconque. Une présentation des expériences d'autres pays contactés avant Madagascar et des arguments justifiant le refus par les Malagasy proposé sont développés dans le texte.

Introduction :

Des débats importants se déroulent sur la signification et l'objectif de la période de deux ans de transition que traverse Madagascar depuis octobre 2025 suite au mouvement de la Gen Z. Divers changements s'avèrent urgents, certaines actions nécessitent du temps. Mais la transparence a fait partie des promesses et principes présentés comme prioritaires par le Président de la Refondation et son équipe, et sa réalisation relève de volonté politique et de choix de gouvernance et non pas d'un problème de temps ni de moyens. Aussi consacrerons-nous cette publication à la revendication auprès des hauts responsables de l'État d'un partage d'informations avec les citoyens sur trois sujets mettant en jeu la souveraineté nationale dans le contexte actuel et pouvant impacter les terres malagasy : la totalité des contrats signés à Abu Dhabi en janvier 2026 et en particulier ceux relatifs au secteur du tourisme que les décideurs des régimes successifs cherchent à confier principalement aux investisseurs étrangers (1), d'une part, l'hébergement de migrants expulsés des Etats-Unis demandé par des émissaires du président Donald Trump venus à Madagascar au mois de janvier 2026 (2), d'autre part.

I - L'importance des contrats signés à Abu Dhabi pour l'avenir du pays et son développement ne mérite-t-elle pas de les porter à la connaissance de tous les citoyens de manière exhaustive et transparente ?

Soulignons, en effet, qu'à son retour du déplacement officiel du 12 au 14 janvier 2026 pour la Semaine du Développement Durable à Abu Dhabi, le Président Michaël Randrianirina a déclaré (3) que de nombreux contrats ont été signés, qu'il a peut-être oublié d'en mentionner à ce moment-là mais que le public les verrait dans les communications futures (4). Le **caractère vital des contrats signés et la variété des secteurs et parties impliqués** peut être apprécié à partir des exemples mentionnés : usine d'armements avec une société chinoise, relance d'Air Madagascar, de l'entreprise SECREN - Société d'Études, de Construction et de Réparation Navale -, du Port de Nosy Be, etc... **Le maximum de transparence - identification des différentes parties et engagement de chacune d'elles, notamment de Madagascar - sur tous les contrats, est attendu et fortement souhaité.**

Les citoyens et organisations attachés à l'arrêt de la réservation de l'exploitation des sites touristiques de Madagascar pour des investisseurs de tout acabit et de tous origines (1) au détriment des communautés locales, demandent particulièrement une levée du silence opaque qui recouvre les contrats relatifs au tourisme signés pendant et après ce déplacement (5).

Nous saisissons cette opportunité pour demander une meilleure transparence concernant ce domaine.

II - Où en sont les décisions dans le secteur touristique, enjeu majeur du début du mandat de la Refondation ?

- A Nosy Sakatia, les travaux des topographes sur la délimitation des parcelles hors Réserve Foncière Touristique et le bornage sont terminés mais les habitants et les citoyens attendent la distribution de titres qui a été prévue pour le 15 janvier 2026. Ce rappel n'est pas uniquement un signe d'impatience de citoyens exigeants. L'histoire a retenu que de très nombreux cas de projets ODOC (Opération Domaniale Concertée qui consiste en fait en une immatriculation groupée de parcelles) à Madagascar n'ont pas abouti à la phase finale de distribution des titres aux bénéficiaires. Par ailleurs, l'existence de forces contradictoires au sein du pouvoir actuel est flagrante, alors la notion de *fihavanana* et d'évitement des conflits à tout prix ne devrait pas nuire à la justice sociale et au respect des droits humains incluant les droits fonciers.

- Pour les habitants de Nosy Mitsio, les dossiers fonciers ne sont toujours pas revenus à la Direction des services fonciers d'Ambilobe (6). Les déplacements fréquents de personnages influents au niveau local connus pour leur positionnement favorable à l'attribution à des investisseurs de l'île principale de Nosy Mitsio - voire de plusieurs îles de l'archipel - inquiètent les habitants et les défenseurs des droits de la communauté à vivre paisiblement sur leur île. Une clarification de l'agenda de réalisation du retour des dossiers, de l'annulation du bail existant sur une partie de l'île et de l'attribution de titres fonciers aux habitants devient urgente.

- Le Collectif TANY continue à espérer que les dirigeants actuels feront preuve de transparence rapidement et totalement sur la fameuse zone franche internationale touristique en collaboration avec les Emirats Arabes Unis (7). Face au silence assourdissant des responsables malgré le nombre de fois où nous avons posé la question de manière publique dans des communiqués qui ont été adressés à leur adresse officielle respective, nous avons tendance à penser que la soi-disant continuité de l'État a prévalu, malgré les affirmations de meilleure défense des intérêts de la nation par rapport au régime précédent. Alors, quelles localités et espaces sont concernés ? Y aura-t-il des déplacements de populations ? Quelles sont les conditions en cours de discussion ou déjà décidées ? Les données dévoilées sur l'usine d'engrais de Belalanda le jour de son inauguration, le 16 février 2026 (8) ,a fait l'objet d'échanges de préoccupation de nombreux citoyens sur le caractère nébuleux, donc inquiétant, des contreparties de la collaboration rapprochée entre le nouveau régime et les Emirats Arabes Unis.

III - Des terres malgaches seront-elles cédées à des migrants transférés par l'administration américaine ?

L'autre sujet de ce début d'année qui inquiète beaucoup de Malagasy au pays et à l'extérieur, concerne la demande transmise par les émissaires du président Donald Trump aux dirigeants actuels d'accueillir des migrants expulsés des Etats-Unis (2). Le 15 janvier 2026, jour de son retour d'Abu Dhabi, le président Michael Randrianirina avait confirmé l'existence de cette demande et déclaré que la partie malgasy n'avait pas encore donné de réponse (4). Un mois plus tard, le suivi des informations sur le sujet entretient toujours le suspense.

La réponse devrait être un refus car accueillir des migrants expulsés reviendrait à devenir complice d'un non-respect des droits fondamentaux et de conventions internationales, telle que la Convention sur les droits des travailleurs migrants que Madagascar a ratifiée le 13 mai 2015.

Nos investigations sur l'état actuel de la question nous ont appris que la partie malgasy avait déjà refusé. Mais l'absence de déclaration officielle sur le sujet, continue à entretenir le doute et les inquiétudes. **Ne pas répondre NON de manière officielle et avec l'appui de l'opinion publique fragiliserait encore davantage les dirigeants** face au déséquilibre du rapport de forces entre une superpuissance mondiale et un pays très dépendant de l'aide étrangère. La demande risque en effet d'être exprimée de nouveau de manière insistante. Plusieurs cas ont montré le poids de l'opinion nationale et internationale dans l'infléchissement des exigences des superpuissances. Par contre, tout signe de faiblesse aggravée et le moindre comportement de colonisé volontaire ouvriront la voie à tous les excès de manière durable de la part de l'autre partie. Sous une nouvelle pression diplomatique ou financière, les décideurs risquent alors de se sentir obligés d'accepter un accord. Eviter que le pays en arrive à la situation extrême d'impossibilité de refuser constitue l'un des objectifs principaux de cette participation au débat.

Les cas de différents pays contactés avant Madagascar ont fait l'objet de recherches réalisées par des organisations comme Human Rights Watch (HRW) et par des journalistes. Elles montrent que plusieurs états d'Amérique latine et d'Afrique - L'Eswatini, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Guinée équatoriale ont, par exemple, accepté. Les auteurs ont noté que l'opacité des informations règne dans le domaine (9).

De manière exceptionnelle, le Ministre des Affaires Etrangères du Rwanda a donné quelques éléments sur le contenu et la conséquence de l'acceptation de l'accord par son pays : 250 migrants en échange de 7,5 millions d'euros, dans l'espoir « de recevoir un appui diplomatique et économique de Washington » (9).

Selon l'ONG HRW, l'Eswatini a aussi dévoilé que les Etats-Unis ont donné « 5,1 millions de dollars destinés à renforcer les capacités de gestion des frontières et des migrations du pays » en échange de l'accueil de 5 puis de 10 puis de 160 migrants. Les Etats-Unis auraient qualifié les migrants expulsés d'« étrangers criminels » condamnés pour meurtre ou viol sur mineur, alors qu'ils auraient déjà purgé leur peine depuis longtemps au moment de leur arrestation par la police de l'immigration (ICE). Un parti d'opposition d'Eswatini, le Mouvement démocratique uni du Peuple (Pudemo) a déclaré que l'accord entre les deux pays (Etats-Unis et Eswatini) était « un trafic d'êtres humains déguisé en accord d'expulsion » et un militant pro-démocratie a déclaré que le pays ne devait pas devenir « un dépotoir pour les criminels » (9).

Ce « refus de servir de dépotoir », le « refus d'être instrumentalisé » font partie des raisons invoquées par le Sénégal, le Liberia, le Gabon et la Guinée Equatoriale pour refuser la demande, les autres raisons étant la « souveraineté, la responsabilité éthique » et la pression de l'opinion publique. Les arguments d'auteurs opposés à l'hébergement par d'autres pays de migrants expulsés par les Etats-Unis soulignent la « préservation de la dignité de chaque personne » victime d'« immigration forcée » (9).

Par ailleurs, les avantages pour les pays d'accueil mentionnés dans une étude de la BBC évoquent surtout un espoir de meilleure disposition de l'administration américaine à l'égard de leur pays.

L'argument avancé par le ministre Nigérien des Affaires Etrangères pour rejeter une demande d'accueil de détenus vénézuéliens nous semble particulièrement adapté à la situation de Madagascar « Nous avons suffisamment de problèmes propres » (10).

Les risques encourus par la population malgache si la réponse des dirigeants a été ou sera OUI.

La majorité des migrants « irréguliers » aux Etats-Unis, n'étant pas des criminels (11) mais des citoyens qui, soit, ont fui leur pays pour des raisons politiques et de sécurité, soit ont rejoint les Etats-Unis pour des raisons économiques, espérant y trouver un travail qui améliorerait les conditions de vie de leur famille, migrer à Madagascar ne correspond sûrement pas à leur souhait ni une solution à leurs problèmes : les conditions de vie des citoyens sont précaires et l'indice de corruption élevé.

L'opacité dense qui entoure le projet d'accord ouvrant la voie à toutes les hypothèses et supputations (- quel nombre et quelles caractéristiques des migrants ? Quelles conditions relatives à l'accueil exigées par le contrat ?-) ne permet pas de mener une analyse affinée mais nous mentionnerons les éléments les plus flagrants :

Concernant les droits humains et le cadre juridique, des échanges entre citoyens ont précisé les 3 points suivants :

- * Il n'existe pas de cadre juridique clair à Madagascar pour l'accueil de personnes expulsées d'un pays tiers,
- * Le risque de normalisation de pratiques contraires aux conventions internationales est indéniable,
- * La responsabilité juridique et morale sera à assumer par l'État malgache en cas de violations des droits des personnes accueillies.

L'accueil de populations supplémentaires risque d'aggraver la précarité alimentaire et sociale des Malagasy et de provoquer une incompatibilité entre l'accueil des migrants expulsés et la satisfaction des besoins fondamentaux des populations locales, aussi bien en termes d'alimentation que des services de base.

L'aggravation du chômage des jeunes Malagasy fait partie des conséquences à redouter car les migrants risquent d'avoir reçu une formation plus élaborée et de détenir davantage de compétences que nos jeunes.

Le nombre de travailleurs migrants que les Etats-Unis souhaitent expulser s'élevant à plusieurs millions (12), le chiffre envisagé pour Madagascar risque d'être important, notamment face à l'information erronée, souvent diffusée, selon laquelle Madagascar dispose de vastes territoires disponibles. En effet, dans la réalité, des communautés vivent sur ces terrains dans toutes les régions, les ayant souvent hérités de leurs ancêtres. De fortes tensions sociales font alors partie des risques graves, les impacts territoriaux et environnementaux seraient difficiles à contrôler. Les contrats ou les décisions des dirigeants risquant d'aboutir à la concentration d'un nombre significatif de migrants sur un ou plusieurs sites, des conflits ouverts ne seraient pas impossibles.

Le débat sur le sujet de l'hébergement éventuel par Madagascar de migrants expulsés des Etats-Unis ne doit donc pas être occulté ou mené seulement dans les coulisses des hautes sphères.

- * Nous exigeons une transparence totale sur les propositions reçues et les négociations en cours, ainsi que les décisions déjà prises éventuelles,
- * Nous appelons à un débat national inclusif sur le sujet afin d'exprimer une réponse publique et officielle,
- * Nous affirmons que la solidarité internationale ne doit pas se faire au détriment des droits fondamentaux du peuple malgache,
- * Nous refusons toutes décisions engageant les terres malgache.
- * Nous réclamons une sécurisation de l'accès à la terre des jeunes générations malgache, notamment paysannes, et recommandons d'éviter toute décision qui risque de remettre en cause la souveraineté alimentaire des Malagasy de manière notable et durable.

Conclusion

L'absence totale de transparence concernant les contrats signés dans plusieurs secteurs avec de nombreux pays ne permet pas aux citoyens de disposer de faits et de preuves que les hauts dirigeants préservent réellement la souveraineté nationale dans les engagements internationaux lourds de conséquences. Cette situation soulève à juste titre l'inquiétude des citoyens et organisations malgache (13).

L'inexistence des balises préalablement définies, que le Collectif TANY avait demandées au début de la période de transition ajoute des incertitudes sur la direction prise et des doutes sur la sécurité des terres malagasy vis-à-vis des convoitises et marchandises diverses (14).

Dans ce cadre flou et opaque, la multiplication des partenaires internationaux ne risque-t-elle pas seulement d'ouvrir la voie à de nouveaux rapports inégaux avec d'autres groupes internationaux au lieu d'être un moyen de libérer Madagascar des liens de domination passés ?

23 février 2026

Le Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY

patrimoine.malagasy@gmail.com; <http://terresmalgaches.info>; Facebook: TANYterresmalgaches ; X ex-Twitter @CollectifTany ; Instagram : collectif tany ; BlueSky : @collectiftany

Références :

- (1) <https://terresmalgaches.info/collectif-tany-nosy-sakatia-accaparement-terres/>
- (2) <https://www.africaintelligence.fr/afrique-australe-et-iles/2026/01/09/les-plans-secrets-de-donald-trump-a-antananarivo.110593856-ge0>
- (3) <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260114-le-pr%C3%A9sident-randrianirina-en-visite-%C3%A0-abu-dhabi-pour-promouvoir-une-diplomatie-%C3%A9conomique-offensive> ;
- (4) <https://www.facebook.com/reel/1374967480412080> ; https://www.youtube.com/watch?v=RIMk1_jYTsmhttps://terresmalgaches.info/
- (5) <https://www.lexpress.mg/2026/01/developpement-durable-madagascar-veut.html>; <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260114-le-collectif-tany-nosy-mitsio-zone-franche-touristique/>; <https://terresmalgaches.info/nosy-mitsio-une-information-tres-inquietante-et-puissant-soutien-a-la-communaute-concernee-newsletter-n226/>
- (7) Conseil des ministres du 19 mars 2025
- (8) <https://www.lexpress.mg/2026/02/belalandatoliara-ii-une-usine-dengrais.html>
- (9) https://www.liberation.fr/international/afrique/apres-les-pays-dafrique-continentale-trump-courtise-madagascar-pour-envoyer-des-migrants-expulses-20260112_QV5E4MNVWRBG5NGKIGABLH7VGA/?redirected=1 ; <https://information.tv5monde.com/afrique/rwanda-eswatini-soudan-du-sud-quelles-contreparties-pour-les-pays-accueillant-des-migrants-expulses-des-etats-unis-2789603> ; <https://www.la-croix.com/international/expulsion-de-migrants-l-eswatini-confirme-avoir-recu-51-millions-de-dollars-des-etats-unis-20251117> <https://www.bbc.com/afrique/articles/ckgj14pd8zko>
- (10) <https://www.bbc.com/afrique/articles/cn9ye84rnrdo> ;
- (11) <https://www.theguardian.com/us-news/2026/feb/22/us-immigration-trump-administration>
- (12) https://www.lemonde.fr/international/article/2025/01/24/etats-unis-la-maison-blanche-annonce-avoir-arrete-538-migrants-illegaux-et-en-avoir-expulse-des-centaines_6513255_3210.html ;
- (13) <https://2424.mg/conjoncture-le-crem-plaide-pour-une-souverainete-economique-de-madagascar/> ; <https://www.madagascar-tribune.com/Communication-d-Etat-du-president-spectacle-au-pouvoir-silence.html>
- (14) <https://terresmalgaches.info/collectif-tany-defense-terres-malgaches-transition-refondation/>